MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

1ter avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP

Direction Générale de l'enseignement
et de la recherche
Sous-direction de la politique des formations
de l'enseignement général, technologique
et professionnel
Bureau des enseignements technologiques
et professionnels
Tél : 01 49 55 52 72
Bureau de la formation des personnels
et de l'information
Tél : 01.49.55.51.61

1ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP

Note de Service

DGER/POFEGTP/N2000-2113

du : 15 NOVEMBRE 2000

Classement :

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

à Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

OBJET :
Organisation de la session d'accompagnement de la rénovation du BTSA – GEMEAU.

DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate (URGENT)

PLAN DE DIFFUSION

Administration Centrale - diffusion B
Directions régionales de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM
Hauts-Commissariats de la République des TOM
Inspection générale de l'agriculture
Conseil général de l'agronomie
Coordination des inspections de l'enseignement agricole
Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat

Pour information :
Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet de préciser les modalités d'organisation de la session d'accompagnement de la rénovation du BTSA – GEMEAU.

Un regroupement est organisé

du lundi 15 janvier à 13h30
au jeudi 18 janvier à midi

à Valence (Drôme)
Vacanciel hôtel L'épervière - chemin de l'Épervière - 26000 Valence

Chaque établissement envoie :
- deux enseignants par EPELFPA (quel que soit le nombre de sites où se déroule la formation) ;
- un enseignant supplémentaire dans les EPLEFPA qui assurent deux spécialités.

Objectifs et organisation de la session

1ère demi-journée :
Rappeler l'ancrage de la formation dans le monde professionnel. Un professionnel fera part des évolutions en cours, notamment en ce qui concerne les collectivités territoriales.
Présenter le référentiel professionnel et le référentiel de formation.

2ème et 3ème journées :
Travaux en ateliers
Echanger et faire le point sur :
- les pratiques pédagogiques mises en œuvre ;
- les modalités d'évaluation.

4ème demi-journée :
Bilan de la session.

Inscription

Les stagiaires feront parvenir **par la voie hiérarchique** leur inscription à l'aide de la fiche jointe

au CEP Florac
9, rue Célestin Freinet - 48400 Florac

avant le 6 décembre 2000

Les modalités pratiques seront portées à la connaissance des agents par le CEP de Florac.

Les ordres de mission seront délivrés par le DRAF-SRFD de la région d'affectation.
La prise en charge des frais de déplacement se fera selon la procédure habituelle aux stages nationaux, quel que soit le statut de l'agent (titulaire ou contractuel).
L'hébergement et la restauration sur place sont pris en charge par le CEP sur des crédits affectés à cet effet.

Ce regroupement est ouvert aux enseignants du privé. Pour ces derniers, la prise en charge des frais de déplacement se fait par l'intermédiaire des fédérations.

Jean REPARET

Adjoint au Directeur Général

Ministère de l'agriculture et de la pêche
DGER – s/d POFEGTP – bureau FORMINFO
2000

Session d'accompagnement BTSA – GEMEAU

Fiche d'inscription individuelle

A renvoyer au CEP Florac
9, rue Célestin Freinet - 48400 Florac

avant le 6 décembre 2000

Code SAFO*
(pour les agents des établissements publics)
*code utilisé pour l'inscription aux stages de formation continue

Nom

Prénom

Etablissement

Région

Statut de l'établissement :

public
CNEAP
UNREP
UNMFREO

Type de formation :
- formation scolaire
- apprentissage
- formation professionnelle

Modules enseignés :

Responsable de filière oui non

Visa du chef d'établissement

Visa de l'autorité académique